



La Chambre de commerce
de Charlevoix

Créez des liens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Gala Charlevoix reconnaît : ouverture des mises en candidature

Charlevoix – 9 novembre 2015 – La période des mises en candidature pour les prix du *Gala Charlevoix reconnaît* débutera le 11 novembre et se terminera mercredi, 9 décembre à 16h. Les nominés seront connus le 18 décembre. L'édition 2016 du gala aura lieu le jeudi, 4 février au Fairmont Le Manoir Richelieu de La Malbaie.

Les présidents d'honneur

La présidence d'honneur du *Gala Charlevoix reconnaît* 2016 sera assumée par madame Natasha McNicoll et monsieur Damien Girard, propriétaires des Viandes biologiques de Charlevoix.

Les nouveautés

Le *Gala Charlevoix reconnaît* ajoutera 2 nouvelles catégories pour sa prochaine édition.

En lien avec son implication au projet *Axé sur la réussite*, la Chambre de commerce de Charlevoix a choisi de décerner un prix à une entreprise qui se démarque en matière de conciliation études-travail. Ce prix sera nommé *Le conciliateur - Prix Sitec*, afin de mettre en lumière la contribution de monsieur Ian Turner, propriétaire de la mine Sitec Quartz, dans les projets favorisant la persévérance scolaire.

La Chambre de commerce ajoutera également une autre nouvelle catégorie, appelée *L'essentiel*, qui soulignera l'apport des travailleurs de l'ombre, à qui les entrepreneurs reconnaissent une part importante de leur réussite. Ce prix récompensera l'excellence du travail d'un employé ou d'un gestionnaire qui est, sans contredit, essentiel à la bonne marche des affaires.

Les entreprises et les organismes qui souhaiteraient mettre l'un des leurs en vedette pour ce prix pourront soumettre sa candidature. Le jury du gala retiendra 10 finalistes. Le choix final du gagnant du trophée *L'essentiel* 2016 appartiendra aux personnes présentes le soir du gala au cours duquel elles pourront voter pour leur candidat favori.

Les catégories

Les 11 catégories de l'édition 2016 sont les suivantes : *L'accueillant, L'ambassadeur, L'écoresponsable, L'engagé, L'entreprenant, L'essentiel, L'innovateur, Le conciliateur, Le mobilisateur, Le productif, Les passeur et repreneur.*

Les critères d'admissibilité

Le concours est ouvert aux personnes, aux organismes et aux entreprises de toutes tailles. Pour participer, il faut toutefois être membre en règle de la Chambre de commerce de Charlevoix ou le devenir au moment de poser sa candidature.

Une entreprise peut s'inscrire au concours même si elle a été nominée au gala de l'an dernier. Si l'entreprise y a remporté un prix, elle peut quand même postuler, à condition de poser sa candidature dans une catégorie différente de celle où elle a gagné. Les administrateurs de la Chambre peuvent aussi participer à ce concours, mais ne peuvent pas faire partie du jury.

Les entreprises pourront poser leur candidature dans 2 catégories distinctes et possiblement remporter 2 prix.

Le jury

Le jury, soumis à la confidentialité, sera composé de 7 personnes connaissant bien le territoire et les enjeux régionaux. Les délibérés auront lieu entre le 10 et le 17 décembre et les nominés seront connus le 18 décembre 2015.

Comment s'inscrire

Le guide de candidature sera disponible dès mercredi, 11 novembre sur le site de la Chambre de commerce de Charlevoix (www.creezdesliens.com). Il n'y a aucun frais pour poser sa candidature. Les entreprises peuvent également communiquer avec la Chambre par téléphone pour obtenir des informations supplémentaires.

Les dossiers devront être acheminés à la Chambre au plus tard le mercredi, 9 décembre 2015 à 16h, en format électronique.

-30-

Source : Johanne Côté – La Chambre de commerce de Charlevoix

Informations : Johanne Côté
b. 418 760-8648 poste 303 | c. 418 435-1603

MERCI À NOS PARTENAIRES ANNUELS



BMR DE CHARLEVOIX

DESJARDINS ENTREPRISES

EMPLOI QUÉBEC

HYDRO QUÉBEC

SADC

MRC DE CHARLEVOIX

MRC DE CHARLEVOIX-EST

EDF ÉNERGIES NOUVELLES